

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 4 septembre 2026

Ce Conseil d'Administration présidé par Jean-Pierre CATELIN, Président du COC cyclo-sport, s'est tenu le 4 septembre 2026 de 15 heures à 17 heures 15 à la Maison des Associations de Mauguio.

Etaient présents, outre le Président : Jean-Paul TORTET, Trésorier, Pierre BALANDRAUD, Président d'Honneur, Marie-Reine DEPLAT, Guy LAURIOL, Jean-Paul DIENNE, Laurent TREMOULET, Alain LAURENCY et François DOAN Secrétaire.

1 – Reprise de la gestion des relations avec l'UFOLEP

Pour rappel, suite à la démission de Robert Spinella de toutes ses fonctions, la gestion des relations avec l'UFOLEP et la gestion des licences sont reprises par Marie-Reine DEPLAT et Laurent TREMOULET.

Laurent a participé à la réunion UFOLEP du 27 août dernier consacrée à la nouvelle procédure de demande de licence qui doit désormais être effectuée par internet sur la plate-forme numérique LiguAsso.

Pour cette année Laurent a réussi à convaincre le secrétariat de l'UFOLEP de continuer avec le support papier, mais à l'avenir, comme pour beaucoup de services (Impôts, Sécu, Alloc, Carte grise...) la demande ne se fera que par internet sur la plateforme prévue à cet effet.

Les dossiers de renouvellement de licence devront être remis à Laurent TREMOULET à l'ouverture de l'AGO du 2 Octobre.

Les adhérents qui ne pourront pas assister à l'AG devront envoyer leur dossier à Laurent TREMOULET :

par courrier :2, Rue du Muguet 34110 Mireval.

Une note explicative sera envoyée par Jean Paul Tortet pour préciser les modalités de renouvellement.

Laurent doit envoyer un mail à l'ensemble des adhérents leur demandant :

- S'ils souhaitent renouveler leur adhésion au COC

- De confirmer ou non leur présence à l'AG du 2 octobre 202, afin d'envoyer aux non présents la demande de licence Ufolep.

Il est donc demandé à tous de répondre très rapidement par retour de mail.

Nous comptons sur votre réactivité et votre présence le 2 octobre, les demandes de licences ayant pris du retard cette année suite à la mise en place de cette nouvelle procédure.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter Laurent.

2 – Reprise de la gestion du site Internet

Malgré la démission de ses fonctions Robert Spinella s'est engagé à assurer la mise à jour du site jusqu'à la fin de l'hébergement soit en 02/2028.

Nous le remercions pour le travail accompli.

Cependant à terme nous devons envisager la création d'un nouveau site.

Alain Laurency s'est proposé pour accomplir cette mission. Nous comptons sur la collaboration de l'ex Vice-Président pour faciliter cette création.

3 – Conséquences de l'abandon des partenariats

3-1 Equipements : suppression des logos des partenaires

Pour la prochaine commande de tenues qui sera effectuée début octobre, de nouveaux maillots sans inscription mis à part peut-être les logos de Mauguio et de Rêve de Vélo devront être réalisés

3-2 Réduction de la subvention des équipements

La participation du club est réduite en moyenne de 10 € par article.

Elle reste toutefois significative avec une participation maximale par adhérent et par année de 127 € contre 206 € précédemment

3-3 Augmentation du prix des licences

Le prix des licences est fixé à 80 € pour la licence cyclotourisme,
100 € pour la licence cyclosport (compétition).

4 – Manifestations 2026

La Fête du Sport devait avoir lieu cette année le même jour que le Forum des Associations le 5 septembre, soit le lendemain de la réunion du CA.

Un compte-rendu vous sera transmis ultérieurement.

5 – L'AG du 2 octobre 2026

La prochaine AG se tiendra le vendredi 2 octobre 2026.

Une invitation sera transmise par Jean-Pierre CATELIN au Maire de Mauguio Mr Pierre-Martin CHAZOT.

Les principaux sujets à aborder :

5-1 Renouvellement du Conseil d'Administration et du Bureau :

- diffusion de l'appel à candidature à l'ensemble des adhérents avant l'AG
- définition du rôle de chacun pour les 4 prochaines années

Les candidatures sont à faire parvenir à Jean-Paul TORTET avant le dimanche 20 septembre.

5-2 Modification des statuts

Le transfert des comptes du club (compte courant et livret A) actuellement domiciliés à la Caisse d'Epargne, dont le service de gestion des comptes en ligne est payant, au Crédit Mutuel offrant ce service gratuitement, reste à faire.

Cette opération nécessitant la déclaration des membres dirigeants exerçant les fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire ainsi qu'une définition plus précise de

la représentation du Président, devra au préalable faire l'objet d'une modification des statuts de notre association.

Le texte des nouveaux statuts sera annexé à la convocation à l'AG et sera présentée en séance.

La liste d'émargement, les pouvoirs et les bulletins de vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration seront établis par Jean-Paul TORTET.

L'AG débutera à partir de 16 heures par l'accueil des participants, la signature de la liste d'émargement, le pointage des pouvoirs, l'essayage des tenues et la remise des dossiers de renouvellement et des demandes de licence signées.

L'AG sera suivie d'un repas (lieu restant à préciser)

La réservation sera effectuée par Jean Paul DIENNE.

A 17h15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.